

Compte rendu de la séance du 26 mars 2021

Secrétaire(s) de la séance : Amelie CLAVIERE

Ordre du jour:

- Constitution des commissions de contrôle des listes électorales
(1 délégué administration, 1 délégué tribunal judiciaire)
- Demande de subvention de l'école St-Joseph (enfant scolarisé à l'école de St-Joseph)
- Cotisation 2021 Mission Locale (celle-ci s'élève à 411 €)
- Subvention auprès de la Région pour travaux isolation de l'appartement de la poste (demande d'une délibération)
- SDE (Syndicat départemental d'énergie du cantal) renforcement d'enfouissement des réseaux secs sur Boussac
et adhésion au groupement d'achats d'énergie
- La route d'artagnan demande l'organisation d'une programmation artistique le 15 juillet en soirée
- Reprise des concessions funéraires

Questions diverses :

Délibérations du conseil:

DEMANDE DE SUBVENTION BONUS RELANCE 2021 (DE 2021 03 31)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de son intention de déposer le dossier de demande de subvention au titre de la Région

Pour des travaux concernant l'isolation de l'appartement de la Poste

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à envoyer toutes les procédures liées aux demandes de financement.

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
Réfection de l'appartement de la poste (cage d'escalier +combles)	9 993.76 €	Subvention région Auvergne-Rhône-Alpes	20 %	1 998.75 €
		DSIL	60 %	5 996.26 €
		Autofinancement de la commune	20 %	1 998.75 €
	TOTAL			9 993.76 €

DESIGNATION DELEGUES CONTROLE LISTES ELECTORALES (DE_2021_01_2)

Sur proposition de Monsieur le Maire, ont été désignés à la commission de contrôle des listes électorales

Madame Amélie Clavière : déléguée administrative
Monsieur Gilles Besson ; délégué judiciaire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

DEMANDE DE SUBVENTION FORFAIT COMMUNAL 2021 (DE_2021_02_03)

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Il sera versé au titre de l'année 2021 un forfait communal de 450 € pour l'élève en classe de CE1 à l'école Saint-Joseph de Saint Martin de Valmeroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

DEMANDE DE SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE (DE_2021_03_3)

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Il sera versé au titre de l'année 2021 une subvention de 30 € par élève sur présentation de justificatif

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Vote des taux d'imposition 2021 (DE_2021_3_4)

Monsieur le Maire propose de maintenir des taux d'imposition stables pour 2021 soit :

- taxe foncière (bâti) : 35.83 % (produit attendu : 89 539 €)
- taxe foncière (non bâti) : 62,14 % (produit attendu : 66 117 €)

soit un total attendu de 155 656 €.

Après délibération, le conseil municipal,

APPROUVE le maintien des taux d'imposition.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 04 Décembre 2020

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

SED (Syndicat départemental d'énergie du Cantal)

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sur Boussac ont été votés à l'unanimité ainsi que l'adhésion au groupement d'achats d'énergie.

Monsieur **CHEVALIER Guy** nous a fait part de son intention de reprendre une concession funéraire de ce fait la procédure en place

Madame **FERARD** nous demande de mettre deux panneaux pour signaler la largeur des véhicules autorisés
Pour faire suite à sa demande un panneau sera mis à l'entrée de la Vialerie et le second à l'embranchement de la route de Fageolle.

La route d'artagnan demande l'organisation d'un programmation artistique le 15 juillet en soirée
La commune de Saint Bonnet de Salers ne souhaite pas participer à cette manifestation.